



40
ans

Tous ensemble
au service du lien social



Président : Régis d'Hérouville

Association loi 1901 reconnue œuvre de bienfaisance

4 rue Corot 75 016 PARIS

Tél. : 01 45 24 54 46 / Fax : 01 45 20 28 30

Email : contact@corot-entraide.org

Web : www.corot-entraide.org

Communication :

Odile Hoenn

06 83 86 98 53

Hoenn.corot@orange.fr

Relations Presse :

Marie-Hélène Doré

06 60 404 104

marieln@noos.fr

SOMMAIRE

1 - L'association Corot Entraide

40 ans au service du lien social – « Accueillir, Accompagner et faire Avec »

2- Quatre pôles d'activités

I- L'accueil des jeunes au Centre Corot

Qui sont-ils ?

L'accompagnement

Que deviennent les jeunes accueillis ?

II- Le Centre Gutenberg

Un lieu d'hébergement individuel

L'accompagnement

Que deviennent les jeunes accueillis ?

III- L'accueil des familles à Corot Entraide

L'équipe

Qui sont les familles ?

L'épicerie sociale

L'accompagnement

La banque alimentaire

IV- L'accueil au vestiaire

L'équipe

Le vêtement, facteur d'intégration sociale

3- Les équipes de Corot Entraide

Depuis 40 ans, les bénévoles sont la force vive de Corot Entraide

Qui sont-ils ?

4- Historique de Corot Entraide

5- Les moyens de Corot Entraide

Des femmes et des hommes

Financement des projets

Quelques chiffres

Des partenaires privés et publics

6- Informations pratiques

L'association Corot Entraide

40 ANS AU SERVICE DU LIEN SOCIAL

« *Accueillir, Accompagner, faire Avec* »

L'association s'est donné **une double mission** :

Être **au service des personnes les plus démunies**, les accompagner vers l'autonomie par l'écoute, l'aide matérielle et le partage, dans un travail de reconstruction.

Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux situations d'exclusion et à la lutte contre la précarité.

« L'esprit de Corot Entraide se fonde sur la reconnaissance de la dignité de tout homme, sur le respect dû à la personne, quelle que soit sa situation, et sur la confiance en ses capacités de progrès et en sa faculté de retrouver l'espoir. » (Extrait de la charte)

Créée en 1973, à l'initiative de 3 femmes du quartier, sous forme d'accueil « porte ouverte » à toutes les formes de détresse, Corot Entraide s'est développée, dépassant rapidement le quartier d'Auteuil pour accueillir tout particulièrement des **jeunes sans abri à Paris de 18 à 24 ans** et est devenue une association de **100 bénévoles et 18 salariés** qui fonctionne activement depuis 40 ans.

Pionnière, avec la création dans les années 80, du premier lieu d'accueil spécifique pour les jeunes de 18 à 24 ans en grande difficulté à Paris, Corot Entraide s'est donnée pour mission d'héberger et d'accompagner ces jeunes, pour franchir un premier pas vers l'insertion.

Avec l'appui d'accueillants bénévoles et de travailleurs sociaux, elle poursuit son action de stabilisation au Centre Corot (4 rue Corot 75016 Paris) où elle accueille, héberge en hôtel et accompagne en moyenne **200 jeunes chaque année**.

En 2008, avec le soutien de la Ville de Paris et la DRIHL, Corot Entraide a ouvert le Centre Gutenberg (17 rue Gutenberg 75 015 Paris), un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), lieu où la qualité des conditions de vie et d'encadrement proposée, aide les jeunes, déjà un peu avancés dans leur parcours, à mener à bien leur projet d'insertion.

Avec cet accueil de jeunes, se poursuit l'accueil historique des familles et des personnes isolées, en situation de grande précarité résidant dans le quartier. Elles sont adressées à Corot Entraide par les services sociaux de la Mairie du 16^{ème}.

Une équipe de bénévoles leur propose l'accès à une **épicerie sociale** ainsi qu'un **accompagnement individuel** afin de les aider à surmonter leurs difficultés.

Enfin, l'Accueil au **Vestiaire de Corot Entraide** est l'un des vestiaires les plus importants de Paris, il habille des familles ou des personnes isolées, venant de tous les quartiers de Paris.

Quatre pôles d'activités

I- L'accueil des jeunes au Centre Corot

Qui sont-ils ?

A Paris, aujourd'hui, **plus d'une personne sur 4 à la rue est un jeune**. Leur nombre est estimé au minimum à **2 500**, probablement plus. On dénombre presque autant de jeunes filles que de garçons et beaucoup d'entre eux ont **moins de 21 ans**.

Les causes les plus fréquemment observées sont liées :

- à l'insuffisance de la prise en charge :
- des jeunes majeurs au sortir de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
- des fragilités de santé,
- des sorties d'hôpitaux, de prison...
 - aux ruptures familiales, à la suite : d'un deuil, d'un divorce, de violences domestiques et sexuelles, pour les filles comme pour les garçons, d'un mariage forcé...

Le centre Corot a pour mission, **l'accueil et l'hébergement accompagné**, pour des **jeunes de 18 à 24 ans**, sans domicile, vivant à Paris, et **entamant une démarche d'insertion**.

Pas assez vieux pour bénéficier du RSA (il est accordé à partir de 25 ans), plus assez jeunes pour être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ils sont en errance de foyer en foyer depuis l'enfance pour certains, en rupture récente à la suite d'incidents pour d'autres, issus de familles éclatées ou de familles ne pouvant plus subvenir à leurs besoins et ont souvent en commun un passé familial chaotique.

Violence de la rue, solitude, perte des repères aggravent une situation sociale souvent déjà difficile. **Retrouver un toit est la première protection vitale**.

Ces jeunes sont adressés à Corot Entraide par le biais du SIAO (Système Intégré d'Accueil et d'Orientation) sur préconisation de différents partenaires du réseau social parisien (Missions Locales, associations d'accompagnement, Samu Social...), **lorsqu'ils manifestent la volonté de sortir de leur situation**.

L'accompagnement

L'hébergement, assuré par Corot Entraide en chambre dans différents hôtels situés à Paris, est lié à un **contrat d'accompagnement** vers un projet d'insertion défini par le jeune avec, au minimum, un rendez vous hebdomadaire au Centre Corot.

Emploi, formation, logement, santé, économie, activités sociales, toutes ces dimensions sont prises en compte et font l'objet d'un accompagnement, mené par un accueillant bénévole, avec l'appui des travailleurs sociaux de l'association et en lien avec les référents sociaux du jeune.

Le suivi de l'accompagnement, les animations, les activités sociales et culturelles proposées vont permettre progressivement au jeune de **retrouver confiance** en lui et en les autres, de s'ouvrir à la société, de (re)prendre des repères et de **progresser vers l'autonomie** en attendant une évolution de sortie vers un centre d'hébergement, un foyer de jeunes travailleurs, une résidence sociale ou un autre hébergement...

Que deviennent les jeunes accueillis ?

L'hébergement proposé par Corot Entraide, même d'une durée relativement courte - la **durée moyenne d'un parcours d'accompagnement est de 5 mois** - permet à certains de maintenir un emploi, de passer d'une formation à un emploi ou encore à d'autres de faire face à des difficultés de santé.

Comparativement à leur situation au moment de leur entrée :

- **68%** des jeunes quittent Corot Entraide avec une solution d'hébergement adaptée, (36% en CHRS* ou en FJT**).
- **49%** avec un emploi ou en formation professionnelle.

*CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

**FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

II- Le Centre Gutenberg

Un lieu d'hébergement individuel

Constatant le peu de places disponibles et le peu d'endroits existants à Paris où des jeunes puissent consolider le travail d'insertion déjà entrepris, Corot Entraide a pris l'initiative de créer un tel centre, projet qu'elle a pu faire aboutir avec **la Ville de Paris et la DRIHL**.

Le CHRS Gutenberg a ouvert ses portes en **décembre 2008** au 17 rue Gutenberg Paris 15^{ème}.

Pour les jeunes adultes dont la démarche d'insertion est en cours mais dont la progression reste fragile, le CHRS Gutenberg propose un lieu d'hébergement individuel qui leur permet de poursuivre leur parcours, tant professionnel que personnel, dans de très bonnes conditions matérielles et psychologiques.

Le centre dispose de **31 chambres**, meublées et équipées d'un coin cuisine et d'une salle de douche/wc. Une autonomie pour la préparation des repas et l'entretien de la chambre est requise et une participation financière de 10% des revenus est demandée.

L'accompagnement

L'accompagnement est assuré par une équipe socio-éducative composée d'un **directeur**, d'une **psychologue**, de **2 conseillères en éducation sociale et familiale** (CESF) et d'un **animateur**.

Un **contrat de séjour** fixe les objectifs définis par le jeune avec sa conseillère référente ; la progression en sera suivie lors d'un entretien chaque semaine.

- **Aider à la mise en place d'une formation ou d'un emploi ou à la consolidation d'un projet d'insertion pour le réaliser progressivement,**
- **faciliter l'accès au droit commun, à la formation, à l'emploi, au logement, à la santé, aborder les droits et devoirs administratifs, juridiques et civiques, la culture et les loisirs,**
- **Aider à la compréhension et l'intégration des règles de la vie collective et de la société en général afin de favoriser l'acquisition de l'autonomie.**

Le soir et le week-end, les espaces collectifs permettent le déroulement d'ateliers et d'animations (repas, accès Internet, débats...) ou encore des sorties sont régulièrement organisées.

Que deviennent les jeunes accueillis ?

L'hébergement au CHRS vient temporairement soutenir l'effort d'insertion entrepris, avant une évolution vers un hébergement plus autonome : résidence sociale, Foyer de Jeunes Travailleurs ou logement indépendant après une durée moyenne de séjour de 10 mois.

- **80% des jeunes quittent le centre Gutenberg avec une solution d'hébergement adaptée,**
- **79% avec un emploi ou en formation professionnelle.**

III- L'accueil des familles à Corot Entraide

L'équipe

Constituée de **25 accueillants bénévoles**, dont 8 assurent des accompagnements spécifiques (Santé – Régularisation – Logement – Emploi – Finances - Ateliers – Culture - Loisirs), l'équipe bénéficie du soutien d'une **conseillère en économie sociale et familiale** (mi-temps).

Qui sont les familles ?

- Les familles, résidant toutes dans le quartier, sont constituées de personnes isolées (45%), de familles monoparentales (37% dont 95% de femmes) et de 18% de familles avec un père et une mère.
- L'âge moyen est de 45 ans dont 16 % de + de 60 ans.
- Les femmes sont largement majoritaires.
- Environ 42% des personnes accueillies sont de nationalité française, les autres sont originaires des pays du Maghreb, d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est.

Les familles sont adressées par Centre d'action sociale de la Mairie du XVI^e en raison de leurs difficultés économiques, lorsque le « reste à vivre » - la différence entre les ressources du foyer et les charges – est inférieur à 7€ par jour et par personne.

L'épicerie sociale

L'accès à l'épicerie sociale est une aide économique indispensable mais également **un levier pour l'accompagnement dans un projet de réinsertion** : l'équipe de bénévoles et de salariés s'attache à **recréer les conditions de la reprise de confiance et du rétablissement des liens sociaux** - sous forme d'accueil, d'écoute, de café convivial, d'animations - **et à faire progresser les personnes dans un projet** pour sortir des difficultés qu'elles ont accumulées, souvent depuis plusieurs mois.

L'épicerie sociale est un lieu d'échange et de socialisation.

Crédits d'achat et participation

L'accès à l'épicerie sociale permet aux familles de faire leurs achats pour une semaine avec une participation demandée de 10% de la valeur des produits.

Exemple : Une famille de 4 personnes dispose d'un crédit d'achat de **25€**

Elle va pouvoir choisir des produits d'épicerie pour 19€ / des fruits et légumes valorisés à 1€ / de la viande valorisée à 5€

Elle paiera ses achats **2,50€**

Ce fonctionnement permet de **respecter la dignité de client** (libre choix et participation), pour la famille, de **garder la conscience de la valeur des produits** (rien n'est gratuit) dans un souci d'équité et de respect des autres (viande et fruits et légumes pour tous).

L'épicerie sociale permet également le respect de l'équilibre nutritionnel.

76 tonnes de nourriture ont été distribuées en 2012.

Provenant pour 56% de Carrefour Auteuil (fruits et légumes, viande, produits laitiers collectés et triés par l'association 2 fois par semaine), pour 23% de la Banque Alimentaire et pour 16% des collectes réalisées 2 fois par an par l'association dans les supermarchés du quartier.

Au-delà de l'aide matérielle, la mission essentielle de Corot Entraide est d'aider à restituer la confiance, **à retrouver l'estime de soi et à renouer les liens sociaux.**

L'accompagnement

Un **rendez-vous d'accompagnement régulier** est assuré par deux bénévoles référents. A l'arrivée, un état de la situation de la personne accueillie est établi et, selon les difficultés, elle pourra être dirigée vers un accueillant bénévole spécialisé, ou encore, si nécessaire, être orientée vers un partenaire extérieur (droit, bilans de santé...).

Cette écoute et ce suivi personnalisé permettent de franchir une ou plusieurs difficultés et pour certains de progresser vers une **réinsertion réussie dans la société.**

Les réunions des accueillants tenues chaque semaine, sont l'occasion de rechercher en équipe des solutions pour les cas préoccupants, d'arbitrer des situations difficiles, de prendre des décisions. Les relations régulières entretenues avec les services sociaux de la mairie, dans la confidentialité des situations des personnes, permettent de compléter les actions de chacun et, de prendre des décisions communes lorsque le cas d'une personne ou d'une famille l'impose.

La durée moyenne d'accompagnement est de 18 mois (moins de 18 mois pour 45% des personnes accueillies, plus de 3 ans pour 22%).

La banque alimentaire

C'est au 4 rue Corot en **1984**, que cinq associations - **Corot Entraide, l'Armée du salut, Emmaüs, Les Petits frères des pauvres et le Secours catholique** - ont pris la décision de créer ce qui allait devenir La Banque alimentaire.

En 2012, 100 000 tonnes de denrées ont été collectées et redistribuées à 5 200 associations et organismes sociaux en France. Environ 820 000 personnes ont bénéficié de cette aide alimentaire représentant l'équivalent de **200 millions de repas.**

IV- L'accueil au vestiaire

Le vestiaire de Corot Entraide est l'un des plus importants à Paris. Chaque année, plus de 4 000 tenues sont données contre la participation d'1€ par adulte et contribuent à maintenir la dignité des personnes accueillies.

L'équipe

34 bénévoles accueillent, quatre fois par semaine, des personnes en grande précarité (hommes, femmes et enfants), venues de tout Paris, adressées par des associations ou des organismes sociaux.

Le vêtement, facteur d'intégration sociale

Se vêtir, se chausser, se protéger du froid et des intempéries sont des demandes pressantes pour les personnes accueillies. Leur permettre de **modifier le regard** que les autres portent sur elles est tout **aussi important**.

L'apparence physique est, on le sait, capitale dans notre société marquée par des « codes sociaux » très forts.

Afin approvisionner le vestiaire, le souhait de l'association est de collecter des vêtements **en bon état**, qu'un enfant portera pour aller à l'école, qu'un homme ou une femme portera pour se présenter à un emploi.

Les équipes de Corot Entraide

100 bénévoles

9 salariés au centre Corot

9 salariés au centre Gutenberg

Depuis 40 ans, les bénévoles sont la force vive de Corot Entraide

La complémentarité avec les salariés est une richesse.

L'association fonctionne avec 100 bénévoles : 80% de femmes et 20% d'hommes.

Leur âge moyen est de 71 ans ; la benjamine a 37 ans et la doyenne 92.

L'équipe des bénévoles connaît un très faible turn-over : 8 ans de présence moyenne ; 32 ans pour la plus fidèle....

Les bénévoles travaillent en moyenne 6 heures chaque semaine à Corot Entraide ; nombreux sont ceux qui y passent beaucoup plus de temps.

Qui sont-ils ?

Majoritairement à la retraite, ils viennent de tous les milieux professionnels : cadres ou chefs d'entreprise, professions libérales (droit, santé...), enseignants, mères au foyer... leurs expériences sont diverses et sont autant de regards enrichissants pour les personnes accueillies ou pour le travail en équipe.

L'équipe est soutenue et conseillée au centre Corot par **4 travailleurs sociaux** : éducateurs, conseillère en économie sociale et familiale avec un rôle essentiel pour l'accompagnement des jeunes.

L'accueil et l'intégration des nouveaux bénévoles, la **formation régulière des bénévoles et des salariés** sont une préoccupation constante de l'association. Occasion de progresser dans les pratiques d'écoute et d'accompagnement et de mieux prendre en compte les évolutions de l'environnement social, différentes sessions d'information ou de sensibilisation sont organisées en cours d'année.

Historique de Corot Entraide

1973 : Création de l'Entraide d'Auteuil par trois femmes (Marie-Thérèse Birot, Nicole Baschet, Huguette Dussosoy), paroissiennes de Notre-Dame d'Auteuil. Face à l'apparition de ce qu'on appelle « la nouvelle pauvreté » qui n'épargne ni les milieux ni les âges, création d'un Accueil de jour sur le modèle d'une « porte ouverte » à tous types de publics en difficulté.

1978 : Rédaction par l'équipe fondatrice, d'un rapport sur les problèmes des jeunes en détresse et sans travail. L'accent est mis sur la notion d'urgence, encore méconnue à cette date. Ce rapport, très largement diffusé, a incité la Mairie de Paris à créer le premier Bureau d'aide sociale spécifiquement pour les jeunes.

1979 : Organisation de sessions avec les responsables d'organismes privés et publics sur thème des jeunes en détresse et des modifications à adopter dans l'approche sociale.

1981 : Premiers repas offerts aux jeunes sur le modèle d'une table ouverte par des accueillants invitants. Accueil jeunes : 2 842 visites dans l'année. Approbation par la D.A.S.S du Projet Pédagogique du Centre Corot pour l'accueil des jeunes.

1983 : Pour faire face à l'ampleur des besoins, L'Entraide d'Auteuil se constitue, en association loi 1901 sous la dénomination : Centre Corot Entraide d'Auteuil, ce qui donne les moyens d'engager plus de jeunes dans un parcours d'insertion et de les héberger.

1984 : Participation à la création d'un organisme d'utilisation des surplus alimentaires, la Banque alimentaire, aux côtés de 4 grandes associations. (Armée du salut, Emmaüs, Petits frères des pauvres, Secours catholique). Réalisation par les *Amis de L'Entraide*, des premières collectes alimentaires.

1985 : Collaboration à la mise en œuvre du Plan « Pauvreté-Précarité ».

1989 : Emménagement dans les locaux actuels du 4 rue Corot.

1990 : Création du Centre d'hébergement Saint Jean-Baptiste de Grenelle (XVè), conjointement avec le Secours catholique de Paris (fermé en 1999 pour raison de sécurité).

1992 : Création d'un programme informatique pour gérer le suivi des jeunes.

1995 : Ouverture avec les Equipes St Vincent de l' « Escale Saint Vincent » (XIVè), foyer de 12 lits pour jeunes hommes (fermé en 2001- locaux repris par le propriétaire).

1997-1998 : Secours d'urgence. Contrat avec la DASES pour l'accueil des jeunes en urgence.

1998-1999 : Développement d'un logiciel de gestion des aides apportées aux accueillis et de la gestion informatique du Centre.

1999 : Création de l'Epicerie sociale avec une participation financière demandée de 10%.

2001 : Désireuse de développer son action de stabilisation de jeunes en difficulté, l'association forme le projet d'ouvrir un nouveau centre d'insertion.

2004 : Mise à disposition par la ville de Paris d'un immeuble, 17 rue Gutenberg 75015 Paris.

2005 – 2006 : Agrandissement des Vestiaires, déménagement du vestiaire « Hommes » au 2 rue Corot

2008 : Ouverture le 1er décembre, du Centre Gutenberg, centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) d'une capacité de 31 chambres, pour consolider l'insertion de jeunes de 18 à 24 ans.

2009 : Réflexion collective pour l'écriture du projet associatif 2010/2013. « Accueillir, Accompagner, Faire Avec ».

2011 : Création de la Fondation Corot Entraide sous égide de la Fondation Caritas France afin de pérenniser l'action de l'association.

Les moyens de Corot Entraide

Des femmes et des hommes :

Au Centre Corot : 100 bénévoles, représentant 12 emplois « équivalents temps plein » ;
9 permanents salariés, dont 4 à temps plein.
Au Centre Gutenberg : 9 permanents salariés (6 ETP)

Comment sont financés nos projets :

60% par des subventions publiques
40 % par des dons privés de particuliers et d'entreprises et des aides en nature : travail des bénévoles, vivres, produits d'hygiène, vêtements (collectes et dons, Banque Alimentaire...), prestations informatiques...

Des partenaires publics et privés :

Institutionnels : DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), Ville de Paris, Mairie du XVIe, Centres d'action sociale parisiens, Mission locale de Paris.

Associatifs : Agence du Don en Nature, Banque alimentaire, Bouée d'espoir, Crésus, Cimade, Conférences Saint Vincent de Paul, Dons Solidaires, Fondation Caritas France, Fondation Notre-Dame...

Entreprises : Axa Atout Cœur, Carrefour Auteuil, Eversheds, Nestlé, L'Oréal, Viveris,...

Ecoles et lycées : Boileau, Assomption de Lübeck, ND des Oiseaux, St Jean de Passy...

Quelques chiffres

(Source : Rapport d'activité 2012)

Accueil « Jeunes »

186 jeunes hébergés et accompagnés au *Centre Corot* soit, 22 947 journées d'accompagnement.

Durée moyenne d'accompagnement : 123 jours.

68% ont quitté le centre avec une solution d'hébergement adaptée, 49% avec un emploi ou une formation.

Accueil « Familles »

244 familles accompagnées

45 612 équivalents repas distribués à l'épicerie sociale à prix accessible

Soit **76 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène.**

Accueil au Vestiaire :

3 771 tenues complètes à 1€ (gratuit pour les enfants) : 1 596 hommes, 949 femmes, 1 096 enfants, 130 jeunes hébergés

Centre Gutenberg :

70 jeunes adultes (18 - 24 ans) hébergés et accompagnés pendant une durée moyenne de 10,5 mois.

80% ont quitté le centre avec une solution d'hébergement adaptée, 79% avec un emploi ou une formation.

Informations pratiques

Bureaux ouverts :

du Lundi au Jeudi : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00
Le vendredi : 9h30 - 12h00

Accueil des Jeunes en difficulté :

Jeunes 18 à 24 ans adressés par un service social
Sur rendez vous toute l'année

Accueil des Familles du quartier :

Mardi et Jeudi : de 9h30 à 11h30
L'épicerie sociale est fermée de mi-juillet à fin août

Accueil au Vestiaire :

Avec un bon d'un organisme social
Femmes et Enfants : Lundi de 14h30 à 16h30, Mercredi de 9h30 à 11h30
Hommes : Mardi et Jeudi de 14h30 à 16h30
Le vestiaire est fermé à chaque période de vacances scolaires
Dépôt de vêtements aux heures d'ouverture



Association loi 1901 reconnue œuvre de bienfaisance
4 rue Corot 75 016 PARIS
Tél. : 01 45 24 54 46 / Fax : 01 45 20 28 30
Email : contact@corot-entraide.org
Web : www.corot-entraide.org